

DEPARTEMENT DE LA

MARTINIQUE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SCHOELCHER

Séance du mardi 26 juin 2018

RÉCAPITULATIF DES RÉSULTATS				
En exercice	Présents		Votants	
34	24		28	
			Dont procurations	
			04	
Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention	N'ayant pas pris part au vote
28	00	00	00	00

L'an deux mille dix-huit et le **vingt-six juin**, le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Luc CLEMENTE, le Maire

Etaient présents : MM Luc CLEMENTE, Fred DERNE, Marie GARON, Emile GONIER, Yolène LARGEN-MARINE, Félix CATHERINE, Eric JULTAT, Arlette BRAVO-PRUDENT, Christiane ROY-BELLEPLAINE épouse CLEMENTE, Raphael BORDELAIS, Josiane NAPOLY épouse PUJAR, Gérard CHAUVET, Danielle MINIETTY épouse RAYMOND, Joseph Armand BRAY, Marie-Claude RAQUIL, Sainte-Claire JANVIER, Charles ANIN, William PAULIN, Nicole DUFEAL, Maurice JOSEPH-MONROSE, Marie-Victor PAIGERAC, Patrice CHARLEBOIS, Victorien QUIMBERT, Christophe AGELAN, Philippe TAIEB (départ à 19H02).

Absents excusés : MM Christine ALIKER, Laurie ABAUL, Dominique CUPIT, Maryse SOUFFLEUR épouse AUGUSTE-CHARLERY, Max ORVILLE, Renaud SAINT-ALBIN, Léone VAILLANT épouse BARDURY.

Procurations : MM Christine ALIKER, Laurie ABAUL, Dominique CUPIT, Maryse SOUFFLEUR épouse AUGUSTE-CHARLERY ont respectivement donné procuration à William PAULIN, Patrice CHARLEBOIS, Sainte-Claire JANVIER, Marie-Victor PAIGERAC

Absents : MM Patrick FLERIAG, Marinette TORPILLE, Christophe AGELAN

Date de la convocation

20/06/2018

Date d'affichage

20/06/2018

Objet de la Délibération

FINANCES

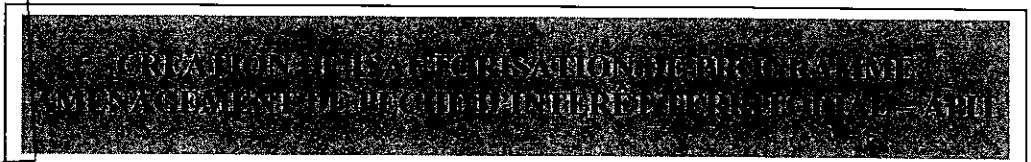
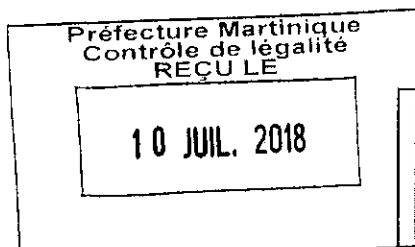
Création de l'autorisation de programme d'aménagement de pêche d'intérêt territorial - APTT

Président de Séance :

Luc CLEMENTE

Secrétaire de Séance :

Maurice JOSEPH-MONROSE



Le Conseil Municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le rapport de présentation du budget supplémentaire de l'exercice 2018 présentant la création de l'autorisation de programme « Aménagement de pêche d'intérêt territorial » ;

Vu l'avis favorable de la commission finances du 18 juin 2018 ;

Vu l'avis favorable de la commission finances du 18 juin 2018 ;

DECIDE

- Une autorisation de programme d'un montant de 4 075 030 € est créée pour gérer l'opération relative à la création d'un aménagement de pêche d'intérêt territorial (APIT) sur la rive gauche de la rivière de Fond-Lahaye.
- Les crédits de paiement sont ventilés comme suit :

	Montant total	CP 2018	CP 2019	CP 2020
DIGUE	2 264 551,00	100 000,00	2 164 551,00	-
QUAI	1 810 479,00	-	905 239,50	905 239,50
TOTAL	4 075 030,00	100 000,00	3 069 790,50	905 239,50

Pour extrait certifié conforme,
Schœlcher, le 10 JUIL. 2019

Le Maire,

Luc CLÉMENTÉ

